

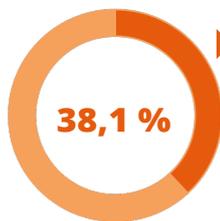
La nutrition

Activité physique et alimentation

La santé des jeunes et ses déterminants constituent une priorité régionale partagée par l'Agence régionale de santé, le Conseil régional, les Rectorats, la Direction de l'enseignement catholique, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et les Préfectures, qui ont rendu possible cette étude. Réalisée fin 2022 auprès d'un échantillon de près de 6 000 lycéens de la région Nouvelle-Aquitaine, cette enquête contribue à approfondir les connaissances sur leur état de santé et leurs perceptions. Cette fiche décline les résultats recueillis sur la nutrition, thématique abordée par des indicateurs sur le temps hebdomadaire d'activité physique, les types de produits alimentaires consommés, les conduites et les régimes alimentaires spécifiques (pour maigrir, pour grossir ou pour raisons médicales).



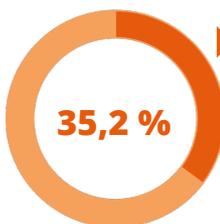
Nutrition :
Quelques faits marquants



Moins de quatre élèves sur dix déclarent faire au minimum 4 à 6 heures d'activité physique par semaine



Plus de quatre élèves sur dix consomment des produits sucrés au moins cinq jours par semaine



Plus du tiers des élèves ont une conduite alimentaire perturbée



Plus d'un lycéen sur dix en surpoids, selon le poids et la taille déclarés



Des niveaux d'activité physique moins élevés chez les filles et dans la filière professionnelle



Des conduites alimentaires perturbées plus fréquentes chez les filles



Une prévalence de la surcharge pondérale plus élevée dans la filière professionnelle et qui augmente selon la situation financière ressentie de la famille

Un niveau d'activité physique (AP) moindre pour les filles et les élèves en filière professionnelle

Près de 4 élèves sur 10 déclarent au minimum entre 4 et 6 heures d'AP par semaine, en dehors des cours d'éducation physique et sportive (EPS) délivrés au lycée. Les garçons sont plus fréquemment dans ce cas : 52,7 % contre 24,1 % des filles. On peut rapprocher cette donnée aux recommandations de l'OMS en faisant l'hypothèse que les élèves ont en complément, au minimum, deux heures d'EPS par semaine (cf encadré).

Les proportions d'élèves déclarant un minimum de 4 à 6 h d'AP hebdomadaire (hors EPS) sont plus élevées dans la filière générale et technologique (42 %) que dans la filière professionnelle (30 %).

Des différences sont observées en fonction des départements avec des pratiques plus importantes dans les Landes, la Vienne et les Pyrénées-Atlantiques, et moins importantes dans la Creuse.

AU MOINS 4 À 6 H D'AP PAR SEMAINE (HORS EPS) : 38,1% [36,8 - 39,5]



Note : La valeur entre crochet correspond à l'intervalle de confiance à 95 %.

Lecture : 38,1 % des élèves déclarent pratiquer au moins 4 à 6 heures d'activité physique par semaine (hors EPS), avec une probabilité de 95 % de se situer entre 36,8 % et 39,5 %.

L'intervalle de confiance à 95 % est représenté sur les graphiques par des « boîtes » verticales ou horizontales. La signification des intervalles de confiance est précisée dans la partie « la méthode d'enquête » (page 9).

Des niveaux d'AP qui diffèrent selon la situation socio-familiale

Les élèves dont les deux parents travaillent, déclarent plus souvent pratiquer au minimum 4 à 6 heures d'AP par semaine (hors EPS) : 40 % contre environ un tiers quand un seul des deux travaille.

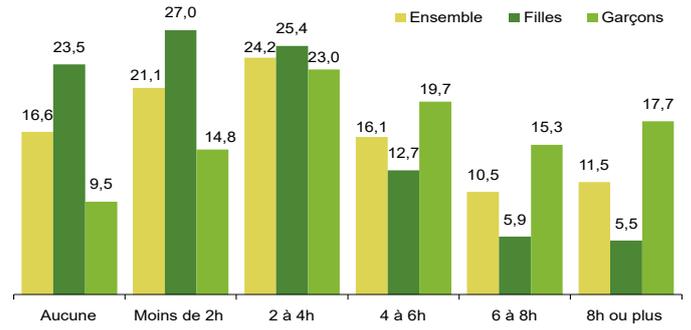
La proportion est également plus élevée lorsque l'élève juge sa famille à l'aise financièrement (40,5%) que lorsque « c'est juste » (31,6 %) ou que la famille y arrive difficilement (30,9 %).

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

Dans l'étude Esteban 2015, chez les 15-17 ans, 40,1 % des garçons et 15,7 % des filles atteignent les recommandations en matière d'activité physique.

Source : Équipe de surveillance et d'épidémiologie nutritionnelle (Esen), Étude de santé sur l'environnement, la biosurveillance, l'activité physique et la nutrition (Esteban), 2014-2016. Volet Nutrition. Chapitre Activité physique et sédentarité. 2e édition. Saint-Maurice : Santé publique France, 2020. 58 p. Disponible à partir de l'URL : www.santepubliquefrance.fr

1. Temps d'activité physique hebdomadaire déclaré, en dehors des heures d'EPS, selon le sexe (en %)



Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022 - Exploitation ORS-NA

Recommandations en activité physique des 5-17 ans (OMS) :

Au moins 60 minutes par jour d'activité physique modérée à élevée.

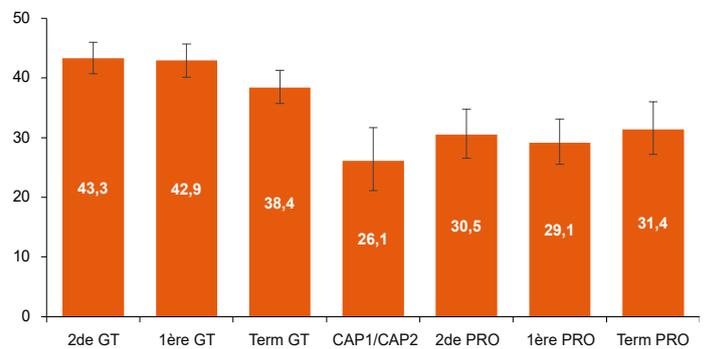
Dans le cadre de cette étude, il est fait l'hypothèse que les élèves déclarant faire au minimum 4 à 6 h d'activité physique hebdomadaire se rapprochent de ce seuil OMS. Il a été considéré la moyenne de la tranche de 4 à 6 h (=5 h) à laquelle ont été ajoutées les 2 h d'EPS délivrées au lycée (= 7h), soit en moyenne 60 minimum d'AP par jour.

Temps d'activité physique (AP) hebdomadaire :

Pendant une semaine normale, combien d'heures d'activité physique faites-vous en moyenne (en dehors des cours d'EPS au lycée) ?

Une activité physique est n'importe quelle activité qui augmente la vitesse des battements du cœur et fait se sentir essoufflé(e) par moment.

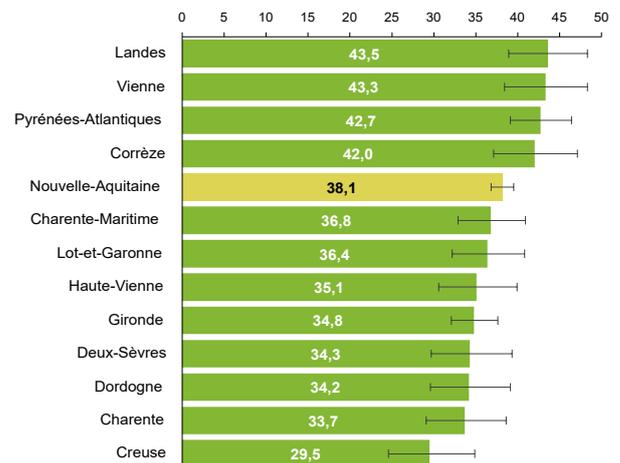
2. Élèves déclarant un temps d'AP hebdomadaire d'au moins 4 à 6 h / semaine (hors EPS) selon la filière et le niveau (en % et IC à 95 %)



Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022 - Exploitation ORS-NA

Note de lecture : GT = Générale et Technologique - CAP1/CAP2 = CAP première et deuxième année - Pro = Professionnelle

3. Élèves déclarant un temps d'AP hebdomadaire d'au moins 4 à 6 h / semaine selon le département (en % et IC à 95 %)



Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022 - Exploitation ORS-NA

les facteurs associés



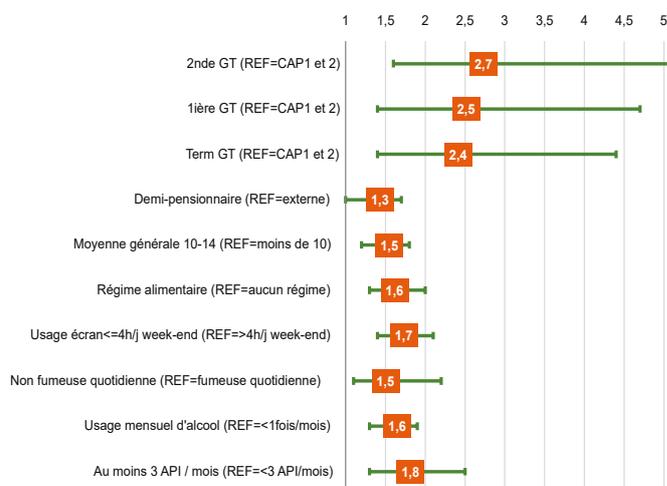
Des facteurs associés communs aux filles et aux garçons...

Chez les filles comme chez les garçons, toutes choses égales par ailleurs, les élèves en filière générale ou technologique (GT) ont une probabilité environ deux fois plus importante que les élèves en filière professionnelle, de déclarer un temps d'AP d'au moins 4 à 6 heures par semaine (hors EPS). Les élèves demi-pensionnaires ont une probabilité légèrement supérieure d'atteindre les 4 à 6 heures d'AP hebdomadaire. Suivre un régime alimentaire (pour maigrir, grossir ou pour des raisons de santé) est associé à une probabilité plus élevée d'atteindre au moins ce nombre d'heures d'AP par semaine (1,6 fois plus chez les filles, 2,8 fois plus chez les garçons). Les usages de produits jouent également un rôle important de façon un peu plus marquée chez les garçons : les élèves non fumeurs quotidiens ont plus de chance d'atteindre le nombre d'heures d'AP hebdomadaire de référence (1,5 fois plus chez les filles, 2,1 fois plus chez les garçons). A l'inverse l'usage d'alcool, notamment les alcoolisations ponctuelles importantes (API), est plus fortement associé aux élèves qui déclarent faire au moins 4 à 6 heures d'AP par semaine (hors EPS).

... et d'autres qui se différencient

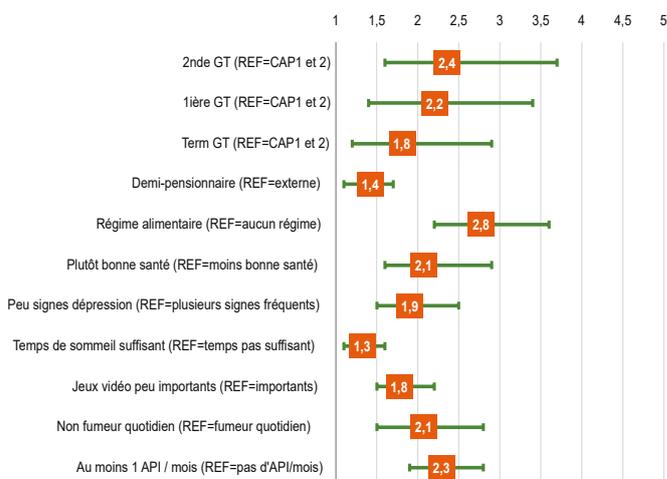
Les filles qui déclarent obtenir des notes au-delà de 10 ont une plus forte probabilité de faire au minimum 4 à 6 heures d'AP hebdomadaire (hors EPS). C'est également le cas pour celles qui ont déclaré passer moins de 4 heures par jour sur un écran durant le week-end. Chez les garçons, les indicateurs de santé physique et mentale favorables, ainsi qu'un temps de sommeil suffisant et un intérêt moindre pour les jeux vidéo, sont associés au fait d'avoir au minimum 4 à 6 heures d'AP par semaine (hors EPS).

4. Facteurs associés au fait de faire au minimum 4 à 6 heures d'AP hebdomadaire (hors EPS) chez les filles (en OR et IC à 95 %)



Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022 - Exploitation ORS-NA

5. Facteurs associés au fait de faire au minimum 4 à 6 heures d'AP hebdomadaire (hors EPS) chez les garçons (en OR et IC à 95 %)



Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022 - Exploitation ORS-NA

Analyse des facteurs associés à l'activité physique : méthode et précisions

L'identification des **facteurs associés à l'activité physique** repose sur une analyse multivariée de type **régression logistique**. Cette analyse vise à repérer les variables les plus fortement associées à la variable à expliquer, soit ici, le fait de déclarer faire au minimum 4 à 6 heures d'activité physique hebdomadaire (hors EPS). L'objectif est de mesurer la force de cette association, **toutes choses égales par ailleurs** (c'est-à-dire en isolant les effets de chaque variable une fois prises en compte toutes les variables explicatives introduites dans le modèle) à l'aide d'un odds ratio (OR). La probabilité statistique de faire 4 à 6 heures minimum d'activité physique par semaine est augmentée lorsque **l'OR est supérieur à 1**. À l'inverse la probabilité est moindre lorsque l'OR est compris entre 0 et 1.

Étant donné la différence observée entre les filles et les garçons, les analyses par sexe ont été réalisées. Dans les modèles étudiés, la variable d'intérêt est donc l'atteinte ou non du seuil minimum de 4 à 6 h d'activité physique par semaine (hors EPS) tandis que les variables explicatives concernent un ensemble de sujets : le niveau et la filière d'enseignement, le type de famille, la situation professionnelle du père et de la mère, la situation financière de la famille, le mode et le temps de transport pour aller à l'école, le contrôle parental, le soutien parental, la santé ressentie, la qualité de vie, la santé mentale, l'intérêt pour la santé, pour les jeux vidéo, pour les réseaux sociaux, pour les activités culturelles, le temps de sommeil et la fatigue au réveil, l'image corporelle, le régime alimentaire, les troubles du comportement alimentaire, le ressenti scolaire, l'appréciation des résultats scolaires, les notes, le temps d'utilisation des écrans la semaine et le week-end, le recours aux jeux vidéo, le recours aux réseaux sociaux, l'usage de la cigarette électronique, le statut tabagique, les usages d'alcool, les alcoolisations ponctuelles importantes (API), l'usage du cannabis.

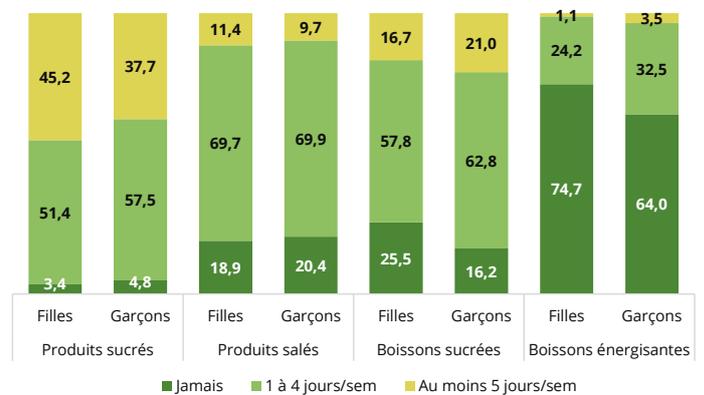
Des garçons consommant moins souvent que les filles des produits sucrés mais plus de boissons sucrées et énergisantes

Parmi les produits étudiés et consommés presque tous les jours, les produits sucrés arrivent en premier : 41,5 % en consomment au moins 5 jours par semaine. Les filles sont 45,2 % dans ce cas contre 37,7 % des garçons. Moins de 5 % n'en consomment jamais dans la semaine.

Viennent ensuite les boissons sucrées qui sont plus fréquemment consommées par les garçons : 21,0 % en consomment au moins 5 jours par semaine contre 16,7 % des filles, puis les produits salés, consommés avec une fréquence comparable chez les garçons et les filles : 10,6 % des élèves en consomment au moins 5 jours par semaine.

Aucune différence significative n'est observée selon le département.

6. Fréquence de consommation des aliments par type selon le sexe (en %)



Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022 - Exploitation ORS-NA

PRODUITS CONSOMMÉS 5 JOURS OU PLUS PAR SEMAINE



PRODUITS SUCRÉS	41,5 % [40,2 -42,8]
BOISSONS SUCRÉES	18,8 % [17,8 -19,9]
PRODUITS SALÉS	10,6 % [9,8 -11,4]
BOISSONS ÉNERGISANTES	2,3 % [1,9 -2,7]

Produits étudiés et fréquences :

- Produits sucrés : barres chocolatées, bonbons, gâteaux, crèmes dessert, viennoiseries
- Produits salés : chips, biscuits salés
- Boissons sucrées : sodas, sirops
- Boissons énergisantes : type Red Bull, Monster, Burn, Dark Dog...

Combien de jours par semaine en moyenne mangez-vous ou buvez-vous ces aliments ?
Jamais / 1 à 2 jours par semaine / 3 à 4 jours par semaine / 5 ou 6 jours par semaine / Tous les jours

Des produits sucrés plus fréquemment consommés dans la filière GT contrairement aux boissons sucrées et aux produits salés

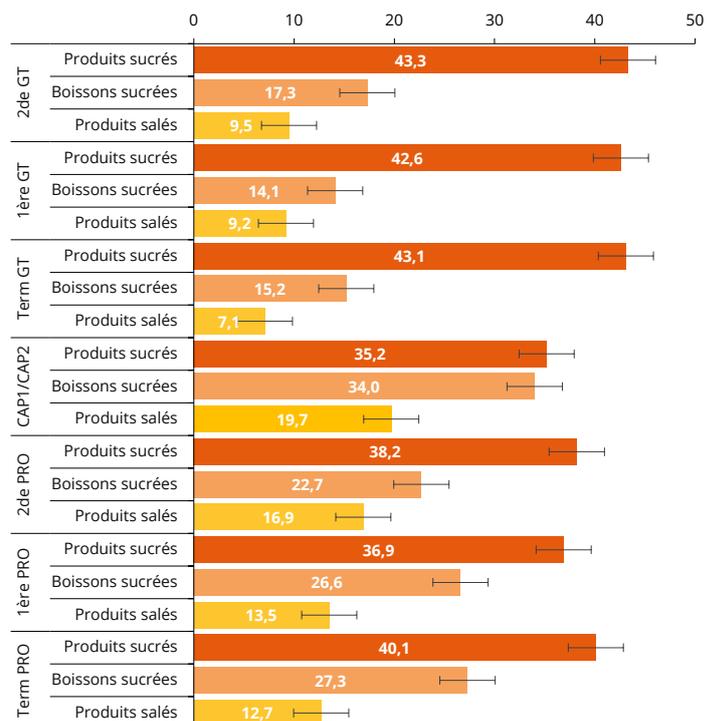
La consommation au moins 5 jours par semaine de **produits sucrés** (barres chocolatées, bonbons, gâteaux...) est un peu plus fréquente dans la filière générale et technologique (GT) sans différence selon le niveau (environ 43 %). Dans les filières professionnelles, cette proportion varie peu, de 35 % en CAP à 40 % en terminale.

Les **boissons sucrées** sont plus souvent consommées par les élèves en filière professionnelle : la consommation, au moins 5 jours par semaine, est déclarée par plus d'un tiers des élèves de CAP, et de 22,7 % en seconde à 27,3 % en terminale. En filière GT, cette proportion est de 17,3 % en seconde, 14,1 % en première et 15,2 % en terminale.

Les **produits salés** (chips, biscuits salés) sont plus fréquemment consommés au moins 5 jours par semaine dans les filières professionnelles : 19,7 % en CAP, 16,9 % en seconde professionnelle (9,5 % en GT), 13,5 % en première professionnelle (9,2 % en GT) et 12,7 % en terminale professionnelle (7,1 % en GT).

Les élèves dont la situation financière de la famille leur apparaît difficile au point de devoir «faire des dettes ou des crédits» ont plus souvent déclaré consommer au moins 5 jours par semaine des produits salés (22,0 %), des boissons sucrées (32,6 %) ou énergisantes (19,4 %). Le même constat est fait pour les élèves ne trouvant jamais de réconfort auprès de leur(s) parent(s) : produits salés (18,5 %), boissons sucrées (31,3 %) ou énergisantes (6,6 %).

7. Proportion d'élèves consommant au moins 5 jours par semaine des produits sucrés ou des boissons sucrées selon la filière et le niveau (en % et IC à 95 %)



Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022 - Exploitation ORS-NA

les conduites alimentaires

Plus d'un tiers des lycéens concernés par une conduite alimentaire perturbée

L'item contribuant le plus fortement aux conduites alimentaires perturbées est le fait de «manger en cachette» qui concerne 21,2 % des élèves, devant «manger énormément avec de la peine à arrêter» (18,9 %). Les filles déclarent plus souvent une conduite alimentaire perturbée que les garçons. Des écarts significatifs sont mis en évidence selon le sexe quel que soit l'item, mais c'est la crainte de commencer à manger de peur de ne pas arriver à s'arrêter qui enregistre la plus grosse différence en défaveur des filles : 19,8 % sont souvent dans ce cas contre 3,8 % des garçons.

La proportion d'élèves présentant une conduite alimentaire perturbée est comparable quels que soient la filière et le niveau. Il en est de même, quel que soit le département d'implantation.

CONDUITE ALIMENTAIRE PERTURBÉE :

35,2 % [33,9 - 36,4]



FILLES **41,3 %** [39,5 - 43,1]



GARÇONS **28,8 %** [27,0 - 30,5]

Une fréquence des conduites alimentaires perturbées moindre lorsque la situation financière familiale est perçue favorablement

Les élèves jugeant positivement la situation financière de la famille sont un tiers à déclarer une conduite alimentaire perturbée, contre la moitié des élèves la jugeant difficile. Cette proportion est également moins importante lorsque le père travaille (34,4 %) que lorsqu'il est à la recherche d'un emploi (41,8 %).

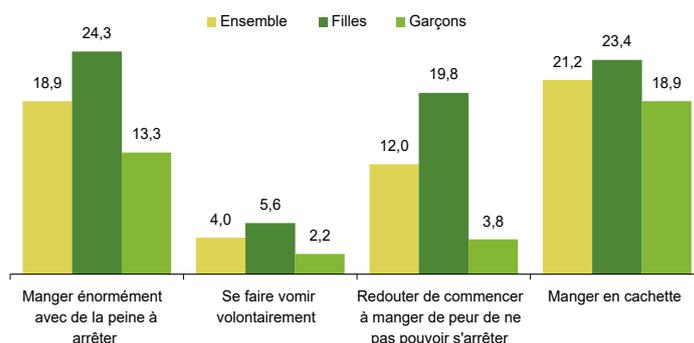
Les élèves pouvant presque toujours trouver un soutien moral auprès des parents sont un quart à déclarer une conduite alimentaire perturbée, contre 64,4 % de ceux qui ne peuvent jamais en trouver. Cette proportion augmente au fur et à mesure que le soutien perçu diminue. Le même schéma est observé par rapport à la possibilité d'être réconforté par ses parents. Les élèves dont les parents exercent un plus fort contrôle (savoir avec qui et où est l'élève le soir) sont moins fréquemment confrontés à une conduite alimentaire perturbée : 33 % pour les élèves dont les parents savent presque toujours où ils sont le soir contre 50 % quand ils le savent rarement.

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

Selon les données du Baromètre santé 2010, en France, 13,3 % des jeunes de 15 à 19 ans déclaraient souvent manger énormément avec de la peine à arrêter (filles : 16 %, garçons : 10,8 %), moins de 1 %, souvent se faire vomir volontairement (filles : 1 %, garçons : 0,1 %), 5,7 %, souvent redouter de commencer à manger de peur de ne pas pouvoir s'arrêter (filles : 10,8 %, garçons : 0,9 %), et 7,1 %, souvent manger en cachette (filles : 8,5 %, garçons : 5,8 %).

Source : Beck F., Richard J.-B., dir. Les Comportements de santé des jeunes. Analyses du Baromètre santé 2010. Saint-Denis : Inpes, coll. Baromètres santé, 2013 : 344 p.

8. Perturbations du comportement alimentaire par sexe (en %)



Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022 - Exploitation ORS-NA

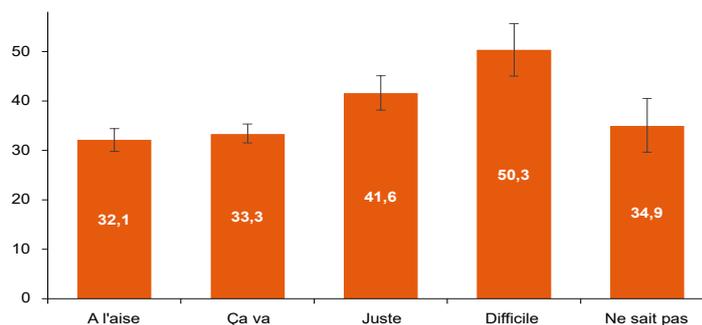
Les conduites alimentaires perturbées :

Les élèves concernés ont répondu «assez souvent» ou «très souvent» à au moins un item de la question :

Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé, Jamais / Rarement / Assez souvent / Très souvent, de :

- Manger énormément avec de la peine à arrêter
- Vous faire vomir volontairement
- Redouter de commencer à manger de peur de ne pas arriver à vous arrêter
- Manger en cachette

9. Fréquence des conduites alimentaires perturbées selon la situation financière ressentie de la famille (en % et IC à 95 %)



Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022 - Exploitation ORS-NA

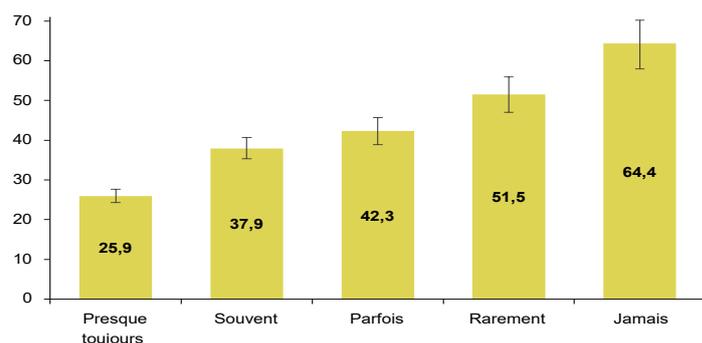
Situation financière ressentie :

Que pensez-vous des revenus de votre famille ?

La famille est à l'aise / Ça va / C'est juste / La famille y arrive difficilement / La famille doit faire des dettes ou des crédits / Vous ne savez pas :

NB : Les modalités «La famille y arrive difficilement» (n=316) et «La famille doit faire des dettes ou des crédits» (n=56) ont été regroupées pour les analyses, composant la modalité du graphique «Difficile».

10. Fréquence des conduites alimentaires perturbées selon la facilité d'avoir du soutien moral auprès des parents (en % et IC à 95 %)



Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022 - Exploitation ORS-NA

Près d'un élève sur cinq concerné par un régime alimentaire, mais pour des raisons différentes selon le sexe

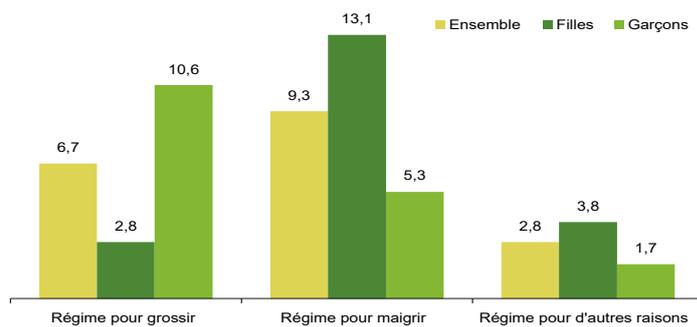
Les filles suivent un peu plus fréquemment un régime alimentaire spécifique que les garçons : 19,8 % contre 17,6 %.

Les raisons évoquées sont différentes selon le sexe : ainsi, 10,6 % des garçons suivent un régime pour grossir (2,8 % des filles), tandis que 13,1 % des filles suivent un régime pour maigrir (5,3 % des garçons). Moins de 3 % suivent un régime pour d'autres raisons : médicales, convictions.

Bien que significatives, les différences selon la filière et le niveau sont peu marquées. C'est en CAP que la proportion d'élèves suivant un régime alimentaire est un peu plus importante, dans des proportions comparables aux élèves de première et de terminale générale et technologique.

La proportion d'élèves suivant un régime alimentaire est plus importante que la moyenne régionale dans le département de la Charente-Maritime (22,6 %). A l'inverse la proportion est plus faible dans les départements de la Creuse (13,3 %) et des Deux-Sèvres (11,4 %).

11. Fréquence des régimes alimentaires selon la raison et le sexe (en %)



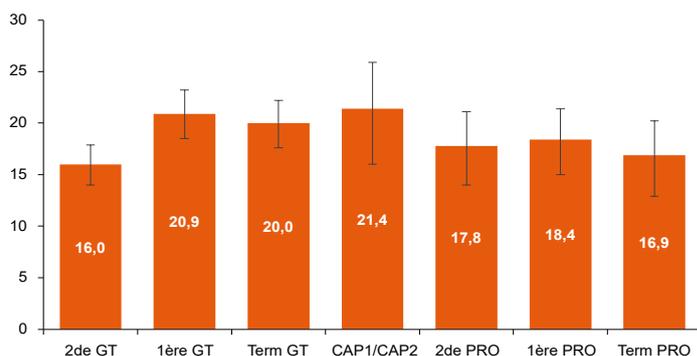
Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022 - Exploitation ORS-NA

Les régimes alimentaires :

En ce moment, faites-vous un régime alimentaire ?

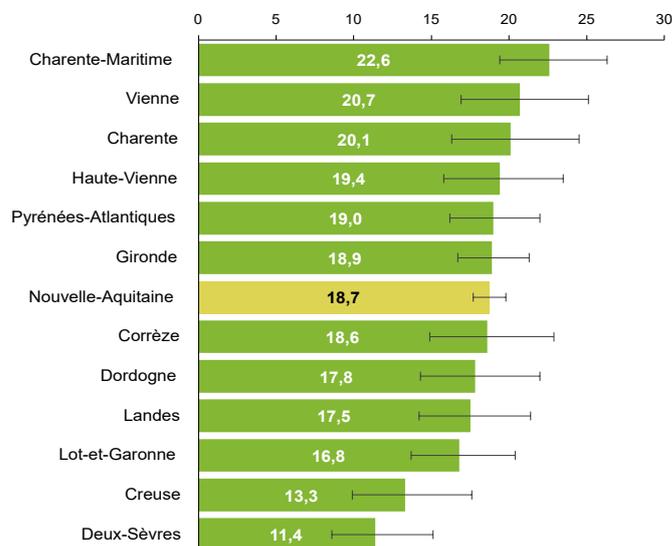
Non, vous ne faites pas de régime alimentaire / Oui, pour grossir / Oui, pour maigrir / Oui, mais pour d'autres raisons (régime médical, sans viande, sans gluten...)

12. Élèves suivant un régime alimentaire spécifique selon la filière d'enseignement et le niveau (en % et IC à 95 %)



Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022 - Exploitation ORS-NA

13. Élèves suivant un régime alimentaire spécifique selon le département (en % et IC à 95 %)



Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022 - Exploitation ORS-NA

RÉGIME ALIMENTAIRE : 18,7% [17,7 - 19,8]



FILLES 19,8% [18,3 - 21,3]



GARÇONS 17,6% [16,2 - 19,2]

Une proportion moindre d'élèves suivant un régime alimentaire si l'environnement familial est favorable et réconfortant

Les élèves externes déclarent plus souvent faire un régime alimentaire (22 %) que les élèves demi-pensionnaires (18 %) ou internes (17 %).

Les élèves jugeant que la situation financière de la famille est difficile sont 24 % à suivre un régime contre 20 % lorsqu'elle est juste et 18 % lorsqu'elle est facile. Ces différences sont mises en évidence pour les régimes destinés à maigrir (13 à 15 % lorsque la situation financière est difficile contre 9 % lorsqu'elle est facile) ou à grossir (20 % lorsque la famille doit faire des dettes contre 6 à 7 % lorsqu'elle est facile).

Les élèves bénéficiant d'un fort soutien des parents ont moins souvent déclaré suivre un régime alimentaire : ils sont 16 % dans ce cas lorsqu'ils peuvent souvent ou toujours avoir du soutien moral, contre 22,9 % lorsqu'ils le peuvent parfois, et 28,9 % lorsqu'ils le peuvent rarement ou jamais. Ces différences sont mises en évidence pour les régimes destinés à maigrir (7 à 8 % en cas de soutien important contre 15 à 17 % quand le soutien est rare ou inexistant) ou à grossir (5 à 7 % contre 9 à 11 %). De même, lorsque les élèves ont un contrôle parental important, la proportion d'élèves suivant un régime pour grossir est moindre : 6 à 9 % lorsque les parents savent souvent ou toujours où l'élève est le soir, contre 12 à 13 % lorsqu'ils le savent parfois, rarement ou jamais. Cette différence n'est pas mise en évidence pour les élèves qui suivent un régime pour maigrir.

Le statut pondéral

Plus d'un élève sur dix en situation de surcharge pondérale

Sur la base de l'IMC calculé à partir des déclarations des élèves, plus de 7 élèves sur 10 présentent une corpulence normale. Ils sont toutefois 13,5 % en situation de surcharge pondérale (surpoids ou obésité) avec une part plus élevée pour les garçons. Au niveau des filières, les élèves de CAP présentent des prévalences de surpoids (19,1 %) ou d'obésité (6,6 %) plus de deux fois supérieures à celles observées pour les élèves scolarisés en lycées généraux ou technologiques. Les élèves scolarisés en lycées professionnels présentent également des taux plus élevés (20,2 % en surcharge pondérale en terminale PRO vs 11,9 % en terminale GT). La proportion d'élèves de corpulence mince est quasi-équivalente à la proportion d'élèves en surcharge pondérale (13,8 %) ; les filles étant un peu plus concernées que les garçons.

Peu de différences territoriales sont observées, seuls les élèves de Lot-et-Garonne ont plus fréquemment déclaré être en surpoids (13,1 %), en obésité (4,9 %) et mince (14,7 %), que les autres élèves de la région.

SURPOIDS / OBÉSITÉ :

10,5 % [9,7-11,3] / 3,0 % [2,6-3,5]



FILLES 9,5 % [8,5-10,7] / 2,5 % [2,0-3,2]

GARÇONS 11,4 % [10,2-12,7] / 3,5 % [2,9-4,2]

Une prévalence de la surcharge pondérale qui augmente selon la situation financière ressentie

Les élèves jugeant que la situation financière de la famille est difficile sont 20,6 % en situation de surcharge pondérale contre respectivement 18,0 % lorsque la situation financière est juste, et 11,5 % lorsque la famille est en situation favorable (à l'aise ou ça va).

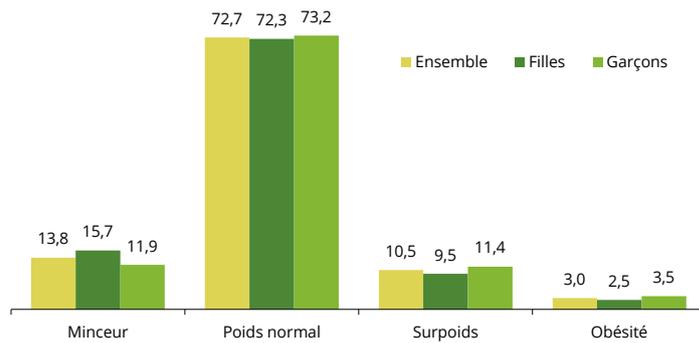
Par ailleurs, des différences importantes sont observées selon le niveau de contrôle des parents (mes parents savent avec qui je sors le soir / mes parents savent où je suis le soir). Ainsi, les élèves qui déclarent avoir un faible contrôle parental sont 7,8 % en situation d'obésité contre 2,1 % à 2,8 % pour ceux qui estiment avoir un contrôle parental moyen ou fort.

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

Selon les données de l'enquête EnCLASS 2022, 73,9 % des lycéens présentaient un IMC les classant dans les poids normaux, tandis que 10,8 % étaient en surpoids et 3,1 % en obésité. Les filles étaient plus fréquemment classées dans la catégorie «Minceur» que les garçons : 13,9 % contre 10,5 %.

Source : EnCLASS, Corpulence mesurée et perçue au collège et au lycée en 2022, Résultats 2022 de l'enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS), Note de résultats, Paris 2024, 9 p.

14. Répartition de l'IMC par catégorie selon le sexe (en %)



Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022 - Exploitation ORS-NA

Indice de masse corporelle (IMC) :

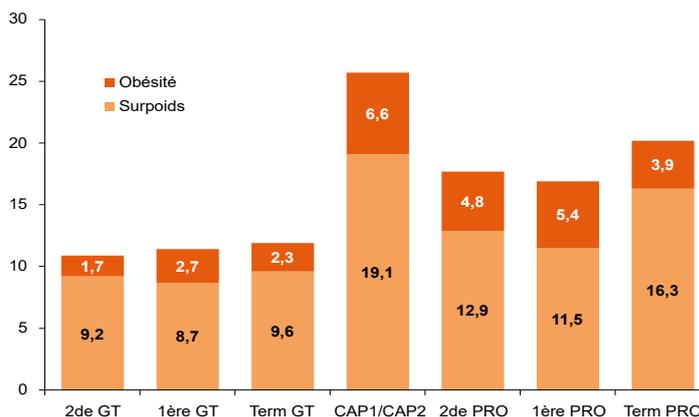
L'indice de masse corporelle (IMC) a été calculé à partir des déclarations des élèves sur leur taille et leur poids.

La formule appliquée pour calculer l'IMC est la suivante : poids (kg) / taille² (m).

Le statut pondéral :

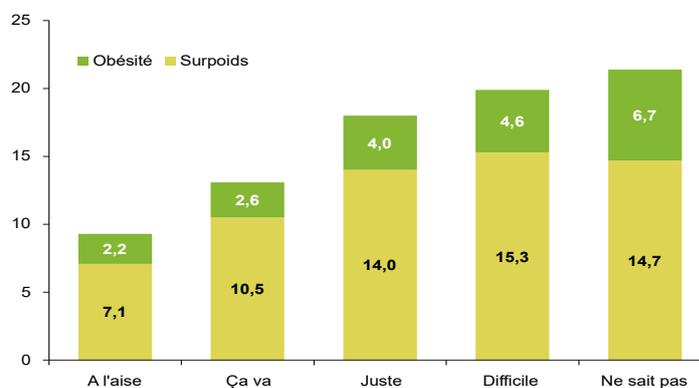
Le découpage de l'IMC en catégories respecte les seuils de l'IOTF spécifiques à chaque âge et sexe. Pour cette étude, il a été utilisé un âge moyen par filière, niveau et sexe pour réaliser cette catégorisation (l'âge de chaque élève n'ayant pas été recueilli).

15. Proportion d'élèves en surpoids et obésité selon la filière et le niveau (en %)



Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022 - Exploitation ORS-NA

16. Proportion d'élèves en surpoids et obésité selon la situation financière ressentie de la famille (en %)



Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022 - Exploitation ORS-NA

Des différences importantes entre les sexes sur la perception de son corps

Si la moitié des élèves se trouve à peu près du bon poids, ils sont près de quatre sur dix à estimer être un peu trop maigres ou trop gros. Les filles déclarent deux fois plus fréquemment que les garçons se trouver **un peu trop grosses** (32,2 % vs 15,5 %). Les filles sont également près d'une sur dix à se trouver **beaucoup trop grosses** (9,4 % vs 2,5 % des garçons). À l'inverse, les garçons déclarent beaucoup plus souvent que les filles se trouver un peu trop maigres : 22,0 % contre 8,9 %.

À PEU PRÈS DU BON POIDS : 49,0 % [47,6 - 50,3]



FILLES **43,6 %** [41,7 - 45,4]

GARÇONS **54,6 %** [52,7 - 56,5]

Les filles ont tendance à se percevoir plus fréquemment comme trop grosses

La confrontation entre le statut pondéral issu des mesures déclarées et l'image corporelle met en évidence des écarts : au global, un écart est mis en évidence dans 47,9 % des cas (54,6 % des filles et 40,9 % des garçons). Ainsi, parmi les élèves présentant une corpulence normale, 55,6 % se trouvent à peu près du bon poids, mais 16,0 % se trouvent trop maigres et près d'un quart se trouvent trop gros. Ces écarts sont plus importants chez les filles.

Parmi les élèves en surpoids, 28,2 % se trouvent à peu près du bon poids mais plus d'un quart des filles en situation de surpoids se trouvent beaucoup trop grosses (27,6 %) contre 8,4 % des garçons. Cette différence de perception entre les sexes se retrouve pour les élèves en situation d'obésité. L'inverse est observé pour les élèves minces : les garçons sont 52,5 % à se trouver trop maigres contre seulement 27,9 % des filles.

Des écarts entre corpulence déclarée et perçue plus importants selon l'environnement familial

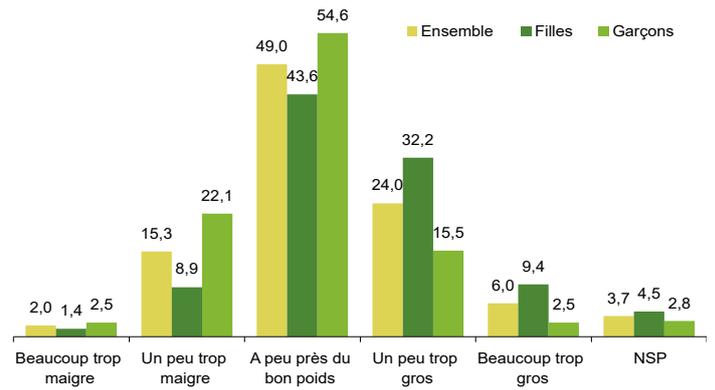
Cet écart est plus fréquemment constaté lorsque l'élève vit dans une famille monoparentale (52,6 % contre 49,8 % pour les familles recomposées et 45,7 % pour les familles traditionnelles). Lorsque l'élève peut trouver facilement du réconfort ou du soutien de la part des parents, la fréquence de ces écarts est moindre : respectivement 45,2 % et 44,3 % lorsque c'est souvent ou toujours possible, contre 56,0 % et 55,1 % lorsque c'est rarement ou jamais possible. Les écarts sont également plus fréquents quand la situation financière de la famille apparaît moins favorable : 54,2 % quand c'est difficile contre 46,2 % quand c'est facile.

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

Selon les données de l'enquête EnCLASS 2022, 57,7 % des garçons de 3^e et 43,3 % des filles de 3^e se trouvaient à peu près du bon poids, tandis que 20,2 % des garçons et 42,1 % des filles de cette classe d'âge se trouvaient un peu ou beaucoup trop gros.

Source : EnCLASS, Corpulence mesurée et perçue au collège et au lycée en 2022, Résultats 2022, Note de résultats, Paris 2024, 9 p.

17. Perception de son corps selon le sexe (en %)



Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022 - Exploitation ORS-NA

Perception de son corps :

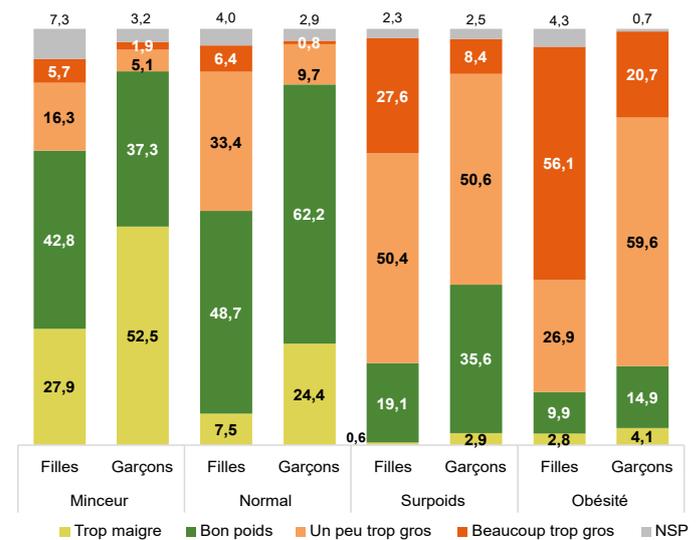
Comment vous trouvez-vous ?

Beaucoup trop maigre / un peu trop maigre / à peu près du bon poids / un peu trop gros / beaucoup trop gros / vous ne savez pas

Statut pondéral :

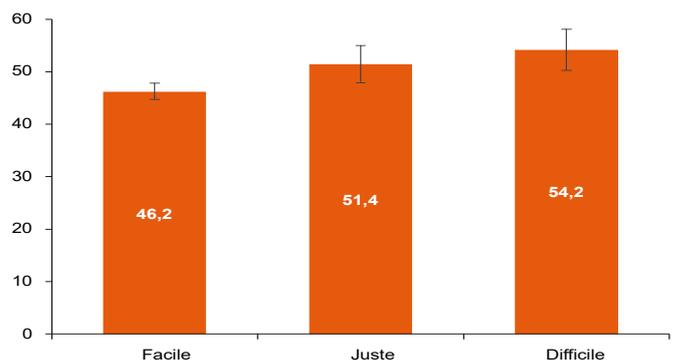
Le statut pondéral est défini sur la base de l'Indice de masse corporelle (IMC), calculé à partir du poids et de la taille déclarés lors de l'enquête (cf encadré p.7 pour les seuils utilisés)

18. Perception de son corps selon le statut pondéral par sexe (en %)



Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022 - Exploitation ORS-NA

19. Écart entre le statut pondéral et la perception de la corpulence selon la situation financière (en %)



Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022 - Exploitation ORS-NA



Public cible



La population ciblée par l'enquête est constituée de l'ensemble des **lycéens de la région**, des filières générales et technologiques ou professionnelles, dans les établissements publics ou privés sous contrat, soit environ 180 000 élèves, auxquels s'ajoutent quelque 14 000 jeunes inscrits dans un établissement dépendant du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts.

Un échantillon aléatoire a été constitué en prenant en compte le département d'implantation de l'établissement, le niveau de formation, la filière d'enseignement et le statut privé ou public de l'établissement, afin qu'il soit représentatif des lycéens de la région sur ces critères. Ainsi, **environ 8 000 élèves** ont été tirés au sort dans 160 établissements pour participer à cette enquête, soit **environ 5 %** de la population cible.

Méthode d'enquête

Les élèves des classes sélectionnées ont été invités à renseigner un questionnaire en ligne, via une plateforme spécifique certifiée « Hébergeur de données de santé » (Voozadoo® gérée par la société Epiconcept) sur une période allant du **21 novembre au 16 décembre 2022**. La passation s'est déroulée en classe sur une heure de cours en présence d'un **référént d'enquête** désigné dans chaque lycée par le chef d'établissement. Le rôle central du référént d'enquête consistait à assurer la planification, l'organisation et le suivi des passations en respectant le **protocole d'enquête** défini par l'ORS.

Le questionnaire abordait **plusieurs thématiques** :

- les caractéristiques générales (*sexe, situation familiale*),
- l'environnement scolaire, social et la qualité de vie,
- la santé physique et psychique,
- le sommeil,
- l'usage des écrans,
- la santé sexuelle,
- la consommation de substances psychoactives,
- les conduites alimentaires,
- les activités physiques,
- la connaissance et l'accès aux soins et à la prévention.

Intervalles de confiance et tests statistiques

Les estimations (*proportions, moyennes*) que fournit l'enquête peuvent s'écarter légèrement des résultats qu'aurait donné une interrogation auprès de la totalité des lycéens. Les **intervalles de confiance** permettent de donner une idée de cet écart. Lorsqu'un intervalle de confiance à 95 % est fourni pour une grandeur, cela signifie que cet intervalle a 95 % de chances de contenir la valeur qu'aurait donné une interrogation exhaustive si la totalité des lycéens avaient répondu au questionnaire.

Le **test du Khi²** (*seuil de 5 %*) a été utilisé pour mettre en évidence des différences statistiquement significatives. Lorsque le seuil de signification n'est pas atteint, les résultats ne sont pas présentés, qu'il s'agisse des différences selon le sexe, le niveau et la filière d'enseignement, le département, ou n'importe quelle autre comparaison.

Qualité de l'enquête

5 927 lycéens ont participé à l'enquête, soit un taux de participation de plus de 70 %.

Un redressement statistique a été réalisé pour assurer la représentativité des données (niveau, filière, département, sexe).

Répartition de la population cible et de l'échantillon par département, niveau et filière d'enseignement

	POPULATION		ÉCHANTILLON	
	Effectif	%	Effectif	%
Charente	10 262	5,5	379	6,4
Charente-Maritime	18 784	10,1	565	9,5
Corrèze	7 299	3,9	370	6,2
Creuse	2 936	1,6	302	5,1
Dordogne	10 755	5,8	386	6,5
Gironde	53 835	29,0	1 146	19,3
Landes	11 937	6,4	425	7,2
Lot-et-Garonne	10 253	5,5	479	8,1
Pyrénées-Atlantiques	23 773	12,8	703	11,9
Deux-Sèvres	11 002	5,9	378	6,4
Vienne	13 688	7,4	383	6,5
Haute-Vienne	11 188	6,0	411	6,9
Total	185 712	100,0	5 927	100,0
2 ^{de} GT	45 658	24,6	1 488	25,1
1 ^{re} GT	43 778	23,6	1 294	21,8
Term GT	42 735	23,0	1 269	21,4
CAP1 / CAP2	8 667	4,7	290	4,9
2 ^{de} Pro	15 963	8,6	512	8,6
1 ^{re} Pro	15 048	8,1	612	10,3
Term Pro	13 863	7,5	462	7,8
Total	185 712	100,0	5 927	100,0

Sources : Rectorat de Bordeaux, Enquête Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en 2022
Exploitation ORS-NA

Note de lecture : GT = Générale et Technologique - CAP1/CAP2 = CAP première et deuxième année - Pro = Professionnelle



La santé des jeunes est au cœur des préoccupations de l'Agence régionale de santé (ARS), dans le cadre de son schéma régional de santé 2018-2028, et de la Région Nouvelle-Aquitaine à travers l'appel à projet PREVA'NA. Il s'agit de favoriser le développement des actions de promotion de la santé et de prévention notamment auprès des lycéens. Pour orienter et définir ces actions, il est important de disposer de données descriptives actualisées sur le ressenti des élèves vis-à-vis de leur état de santé physique et mental, et sur les comportements de santé (conduites alimentaires, activités physiques, sommeil, consommations de substances psychoactives, usages des écrans). Le besoin d'information porte également sur les recours aux soins et les ressources mobilisées pour l'information et la prévention.

L'**Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine** (ORS) a été missionné par l'ARS, la Région Nouvelle-Aquitaine et les Préfectures de Gironde, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Haute-Vienne pour mener cette enquête auprès des lycéens. Pour cela, l'ORS s'est appuyé sur un **comité de pilotage** constitué des commanditaires, de l'Éducation nationale à travers les **Rectorats de Bordeaux, Limoges et Poitiers**, ainsi que de la **Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et des forêts** (DRAAF) de Nouvelle-Aquitaine et du **Comité régional de l'enseignement catholique** (CREC).



Nos remerciements vont aux quelques 6 000 élèves ayant participé à l'enquête, ainsi qu'aux chefs d'établissement et leurs référents d'enquête qui ont permis que l'enquête se déroule dans les meilleures conditions, au sein des 160 établissements à travers toute la région Nouvelle-Aquitaine.



SIÈGE

58 rue Abbé
de l'Épée
33000 BORDEAUX
05 56 56 99 60

ANTENNE DE LIMOGES

4 avenue
de la Révolution
87000 LIMOGES
05 55 32 03 01

ANTENNE DE POITIERS

203 route de Gençay
86280 SAINT-BENOIT
05 49 38 33 12

contact@ors-na.org

www.ors-na.org

Pour nous citer :

ROBIN S., GARNIER C. Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine – 2022 : La nutrition. Activité physique et alimentation. ORS Nouvelle-Aquitaine. Septembre 2024. 10 p.
Téléchargeable sur le site de l'ORS Nouvelle-Aquitaine (www.ors-na.org).

